

L'examen de certification, dans l'académie de Bordeaux, se déroule de la manière suivante: le candidat propose un exposé de 10 minutes, suivi d'un entretien de 20 minutes avec un jury. Le jury est présidé par un IA-IPR en charge du dossier théâtre, accompagné d'un comédien et d'un enseignant de théâtre en spécialité. Les compétences sont évaluées conformément au texte officiel qui en fixe les modalités ([B.O. n°39 du 28/10/2004](#)).

Lors de cette session le jury était composé de :

- **Mme Myriam Lobry**, IA-IPR de Lettres, en charge du dossier théâtre dans l'académie de Bordeaux ;
- **M.Olivier Massé**, IA-IPR de Lettres, en charge du dossier théâtre dans l'académie de Bordeaux ;
- **Mme Muriel Mâchefer**, compagnie Glob Théâtre;
- **M. Jean-Luc Olivier**, compagnie Glob Théâtre;
- **Mme Marie-Pierre Mano**, professeur de Lettres et de théâtre, lycée Monntesquieu Bordeaux.

Le jury s'est réjoui d'entendre cette année des candidats très investis dans des ateliers ou des projets liés au théâtre, dont l'engagement et l'enthousiasme ne faisaient aucun doute. Il souhaite toutefois rappeler les enjeux de la certification : même si la certification théâtre ne donne pas un droit absolu d'accéder à un poste spécifique d'enseignement de théâtre en lycée ou en collège, elle est le préalable nécessaire pour y prétendre. Le jury s'attache donc à vérifier que les candidats qu'il écoute seraient à même de prendre en charge cet enseignement, qui exige des connaissances pratiques et théoriques qui dépassent le cadre d'un atelier et nécessitent des candidats une préparation pour démontrer des capacités à se projeter très concrètement dans un enseignement.

Le dossier

Le jury n'a pas de modèle prédéterminé en tête, les dossiers peuvent adopter la forme libre qui convient à chaque candidat, à condition qu'ils soient pleinement rédigés, dans une langue correcte. Il est également possible de joindre en annexe des illustrations qui peuvent rendre compte des projets pédagogiques présentés.

Le dossier ne doit pas se limiter à la narration des projets réalisés. Il cherchera à opérer un retour réflexif sur les pratiques et à les analyser en toute sincérité. Les pratiques pédagogiques ordinaires d'une classe, les échecs ou les ratés peuvent constituer une matière d'analyse tout aussi recevables que de grands projets.

Le jury apprécie enfin les dossiers problématisés, qui éclairent les expériences menées en classe à l'aide de la connaissance du spectacle vivant et des textes théoriques qui permettent de penser le théâtre.

L'exposé

Depuis de nombreuses sessions, et ce fut le cas cette année, les candidats ont intégré le fait que l'exposé ne corresponde pas à la redite du dossier de candidature que le jury a sous les yeux. Les meilleures prestations ont été vivantes, engagées, dynamiques voire passionnées. Les candidats peuvent éventuellement disposer de notes. Le jury a pu rappeler au respect du temps imparti, voire couper la parole afin d'engager l'entretien.

Lors de cet exposé, le jury souhaite découvrir les raisons pour lesquelles la candidature semble légitime aux yeux du candidat.

Cette première partie se fixe trois objectifs : rendre compte de sa formation (initiale et continue) et de sa pratique, proposer une vision personnelle du théâtre (sur les plans théorique, esthétique et artistique) et enfin se projeter concrètement dans un enseignement de théâtre, sans que ces objectifs ne constituent pour autant un plan attendu. La relation chronologique d'un parcours ou de la conduite d'un projet n'est pas entièrement satisfaisante, le jury apprécie l'effort des candidats à problématiser leur engagement et leur réflexion.

De même, lors de l'exposé, les candidats doivent faire émerger ce qui les a nourris et les a amenés à acquérir telle ou telle compétence. À cet égard, le jury déplore les insuffisances dans les lectures d'ouvrages théoriques. Le jury tient absolument à ce que les candidats qui se présentent à cet examen puissent faire montre d'une réflexion théorique suffisante sur l'histoire du théâtre ou les théories théâtrales notamment. C'est à cette fin que nous joignons en annexe à ce rapport une bibliographie indicative. Les excellents candidats que le jury a écoutés avec grand plaisir sont en capacité d'évoquer des ouvrages universitaires ou d'artistes avec précision et rigueur. En revanche, certains ont révélé de réelles faiblesses quant aux connaissances élémentaires liées à l'analyse théâtrale. Un candidat doit nécessairement pouvoir définir et utiliser à bon escient les notions de dramaturgie, de scénographie, de séance théâtrale, pour ne citer que celles-ci.

L'entretien

Lors de l'entretien, les candidats sont invités à répondre aux questions du jury qui s'appuie, dans son questionnement, sur le dossier et l'exposé proposés auparavant. Le jury part nécessairement de ces éléments et invite les candidats à préciser, développer, voire questionner leurs propos.

Les attentes du jury concernent les quatre champs de compétences suivants :

- champ des connaissances culturelles et scientifiques,
- champ des programmes d'enseignement du lycée,
- champ des pratiques pédagogiques,
- champ des inscriptions culturelles, sociales et professionnelles de l'enseignement.

La capacité des candidats à dialoguer, dans le cadre de l'ensemble de ces différents champs, a naturellement encore été valorisée cette année.

Cependant, lors de la session 2023, le jury a pu regretter parfois les mêmes difficultés que lors des sessions précédentes :

- l'absence, quasi totale parfois, de connaissances liées à l'analyse théâtrale, aux théories du jeu, à l'histoire même du théâtre ;
- malgré la situation sanitaire compliquée ces dernières années, une fréquentation très insuffisante de la création théâtrale contemporaine dans toute sa diversité ; les candidats ne peuvent pas se permettre de s'appuyer sur un parcours du spectateur remontant à leurs années de formation initiale ou d'invoquer une période creuse liée à des difficultés personnelles ;
- un manque de connaissance de la diversité de la création contemporaine en Aquitaine ou dans l'hexagone ;
- une méconnaissance partielle ou totale des programmes d'enseignement de théâtre ; citer le programme limitatif en terminale spécialité ne peut suffire ;

- une réflexion trop souvent fragile sur les pratiques de classe, pas nécessairement d'ailleurs dans le cadre d'un enseignement de théâtre mais également dans le cadre de la classe dite « ordinaire » ;
- la difficulté voire l'incapacité à proposer une analyse de spectacle s'appuyant sur les signes de la représentation et sur la notion de séance théâtrale ;
- l'absence même de réflexion dramaturgique chez certains candidats, réflexion qui doit pourtant fonder toute approche pédagogique au sein de la classe.

Ces raisons expliquent l'échelonnement des notes. Un candidat doit pouvoir, lors de l'entretien, témoigner de connaissances théoriques précises, ancrées et opérationnelles dans le cadre d'un enseignement. Une réflexion sur les propositions et les tendances de la scène contemporaine s'avère nécessaire et attendue. De même, les candidats doivent avoir le souci de se projeter dans un enseignement de théâtre en s'appuyant sur les programmes et leur mise en œuvre. Ainsi, un candidat peut être amené à réfléchir à la notion de disparition du texte sur les plateaux, comme l'y invite le programme de première d'enseignement optionnel, ou mettre en œuvre avec précision un module sur le théâtre antique, en lien avec le programme de première spécialité.

Le jury invite derechef les candidats ajournés à se représenter. Il leur conseille de repenser leurs interventions, de parfaire leurs connaissances théoriques, de se plonger littéralement dans la lecture des programmes d'enseignement du théâtre - en les envisageant comme un premier pas vers la formation - et de fréquenter autant que possible tous les lieux de création ou de diffusion du spectacle vivant. La réussite passe nécessairement par cette démarche active et réflexive.

Quelques ouvrages essentiels à (re)découvrir.

- Michel CORVIN, *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, première édition en 1991 chez Bordas, dernière réédition Larousse 2008
- Patrick PAVIS, *Dictionnaire du théâtre*, première édition en 1987 chez Messidor/Éditions sociales, dernière réédition Armand Colin 2002

Deux ouvrages essentiels, qui permettent tout à la fois d'approfondir ses connaissances et de problématiser.

- Monique BORIE, Martine de ROUGEMONT, Jacques SCHERER, *Esthétique théâtrale textes de Platon à Brecht*, SEDES, 1982

Une anthologie de textes critiques des dramaturges et théoriciens qui ont marqué l'histoire du théâtre en Occident.

- Patrice PAVIS, *L'Analyse des spectacles*, Armand Colin, dernière édition 2016

Pour prendre en compte avec les élèves la question de la représentation.

- Etienne SOURIAU (sous la direction de), *Vocabulaire d'esthétique*, PUF, 1990

Somme qui permet de mettre en perspective l'étude de l'écriture et de la création théâtrale, tant du point de vue historique que littéraire et artistique.

- Michel VINAVER, *Écritures dramatiques, essai d'analyse de textes de théâtre*, Actes Sud collection Babel, 1993

Une méthode d'analyse permettant de renouveler l'étude du texte théâtral.

- Constantin STANISLAVSKI, *La Formation de l'acteur*, première édition en 1936, dernière réédition Petite Bibliothèque Payot 2001
- Guy FREIXE, *L'Acteur et ses doubles*, éditions Les voix de l'acteur, 2021

Deux ouvrages incontournables sur la question du jeu.

- Patrice Pavis, *La Mise en scène contemporaine, Origines, tendances, perspectives*, Armand Colin, 2007

Une étude permettant de découvrir, de comprendre et d'analyser la création contemporaine dans toute sa diversité.

Pour aller plus loin...

- Romain FOHR, *Du décor à la scénographie, anthologie commentée de textes sur l'espace scénique*, Éditions l'Entretemps, 2014
- *Scénographes en France 1975 - 2015*, Actes Sud, 2013

Beau livre, à l'iconographie riche, qui témoigne de l'évolution des pratiques scéniques et de la richesse des lectures suscitées par la question de l'espace théâtral.

- Les collections « Apprendre » et « Mettre en scène » d'Actes Sud-Papiers : des ouvrages synthétiques et éclairants sur des auteurs (Brecht, Shakespeare) et des metteurs en scènes (Baty, Meyerhold, Jovet, Strehler, Vitez, Ostermeier, etc.)

▪

- La revue *Théâtre aujourd'hui* publiée par le SCEREN et tout particulièrement les numéros 2 « Dire et représenter la tragédie classique », 10 « L'Ère de la mise en scène » et 13 « La Scénographie »

▪

Une bibliographie plus complète est disponible sur le site [Eduscol](http://www.eduscol.education.fr)

En lien avec les nouveaux programmes de 2019

- Jacques RANCIÈRE, *Le partage du sensible, esthétique et politique*, La fabrique éditions, 2000
- Christian BIET & Christophe TRIAU, *Qu'est-ce que le théâtre?*, folio essais, 2006
- Joseph DANAN, *Qu'est-ce que la dramaturgie?*, Actes sud-papiers, 2010
- Joseph DANAN, *Entre théâtre et performance : la question du texte*, Actes sud-papiers, 2013
- Joseph DANAN, *Absence et présence du texte théâtral*, Actes sud-papiers, 2018